|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Gilles Diehl et toute l’équipe sont heureux de vous accueillir**  **pour la 20ème année.**  **Les inscriptions auront lieu :**  **Au Forum des Associations le 7 septembre de 10h à 15h**  **Salle de Kerlébert le 11 septembre de 13h30 à 16h00**  LES CATEGORIES :  (catégories à partir du 1er novembre 2019 et jusqu’au 30 octobre 2020)  Eveil athlétique (E.A)…………… *2011 – 2012 et 2013*  Poussin (e)…………………………. *2009 et 2010*  Benjamin (e)……………………….. *2007 et 2008*  Minime………………………………. *2005 et 2006*  Cadet (te)…………………………… *2003 et 2004*  Junior……………………………….. *2001 et 2002*  Espoir……………………………….. *1998 - 99 - 2000*  Senior……………………………….. *1981 à 1997*  Master Femme……………………. *1980 et avant*  Master Homme……………………. *1980 et avant*  JOURS ET HORAIRES D’ENTRAINEMENTS\*  **E.A. et Poussin (e**) : mercredi de 13h45 à 15h15 Salle et piste de Kerlébert. Reprise le 11/09/2019.  **Benjamin (e), Minime:** mardi et jeudi de 18h30 à 19h45, samedi de 10h à 11h30(sous réserve) .Reprise le 10/09/2019.  Cadet à master « lancer » : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 18h00 à 20h et samedi de 14h à 16h au stade de Kerlébert.  Reprise le 10/09/2019  Cadet, espoir, séniors et masters: mardi et jeudi de 18h10 à 20h00 au stade de Kerlébert. Reprise le 10/09/2019.  Loisir : mardi et jeudi : de 18h30.à 20h00. Reprise le 10/09/2019.(pas de coach en loisir pendant les vacances scolaires).  Running santé : lundi ou mercredi de 18h à 19h30 (sous réserve).  Reprise : date à confirmer.  A noter qu’il n’y a pas d’entraînement pendant  **les vacances scolaires et jours fériés pour les jeunes.**  *\*Ces horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction*  *de la disponibilité des infrastructures et des entraîneurs.* | | REGLEMENT INTERIEUR Afin que tout le monde puisse passer une année sportive conviviale, il est demandé aux athlètes de :   * faire preuve de motivation et être assidu aux entraînements (respect des horaires). * participer aux différents championnats : cross en hiver, compétition sur piste en été, rencontres en salle (pour les plus jeunes) et interclubs. * les athlètes qualifiés aux championnats qui déclareront forfait sans prévenir le président (sauf avis médical) devront s’acquitter des pénalités. * porter obligatoirement la tenue et s’inscrire sous le nom du club lors des compétitions. * Pour l’athlète quittant le stade de Kerlébert, il est impératif d’être muni de lampe frontale et de gilet fluo, dans le cas contraire l’athlète restera sur la piste. * respecter les entraîneurs et les autres athlètes. * respecter le matériel, les installations et locaux mis à leur disposition. * les mutations vers le club (sous conditions). * aider lors des manifestations (trail, vide grenier, manifestation…).   *Les membres et entraîneurs du club sont des bénévoles : les bons résultats ne sont pas le fait du hasard, Il est donc demandé à chacun d’observer un minimum de discipline et d’engouement à l’entraînement.*  *En cas de non respect du règlement et d’indiscipline, l’entraîneur préviendra les parents et l’athlète pourra être exclu du club.*  INSCRIPTIONS  Pour l’inscription, le dossier est à donner complet dans une enveloppe  (la licence ne sera faite qu’à réception du dossier complet).  A fournir : un certificat médical original, pas de photocopie (validité des  certificats médicaux réduite à 6 mois au moment de la prise des licences :  décision de la LBA) y faire préciser « pratique de la compétition » pour les  compétiteurs.   * Fiche de renseignement et charte complétées (1 par athlète obligatoire). * 1 photo d’identité pour les nouveaux.   La licence est obligatoire pour toute inscription au club. Le maillot  ou tee-shirt (EA et PO) est obligatoire pour représenter le club.  2  COTISATION ANNUELLE  E*.A. et Poussin (e) = 95 € (TS compris)*  *Benjamin (e) Minime = 100 €*  *Cadets = 110 €*  *Juniors à masters = 125 €*  *Senior loisir = 95€*  *Running santé = 70€ + 20€ (adhésion club)*  (Contacter Anne QUEYROY au 06.71.55.96.10)  Pour les séniors : veillez à bien réfléchir entre la licence compétition ou loisir car il ne pourra pas y avoir de modification dans la saison.  Un maillot sera prêté aux minimes pour les compétitions.  *Réduction pour les familles : 2 athlètes -5€, 3 athlètes -15€ (sur la totalité)* | |
| ASSOCIATION QUEVEN ATHLETISME *56*  Complexe Sportif du Ronquédo – 56530 Quéven  quevenatlhetisme56@gmail.com  Nous accueillerons toute personne disponible au sein de Quéven Athlétisme 56 pour encadrer nos jeunes et assister les entraîneurs, des formations sont prévues à cet effet.  Les bénévoles seront les bienvenus durant toute l’année. ATHLETES ET PARENTS nous vous attendons. Pour tout contact :  Gilles DIEHL :  06.30.72.46.91   Danielle LE MARRE  02.97.05.31.63  06.70.41.98.84   Anne QUEYROY :  06.71.55.96.10  quevenathletisme56@gmail.com  http://www.quevenathletisme56.com      ASSURANCE  Quéven Athlétisme 56 est affilié à la FFA  et est assuré en responsabilité civile, il incombe à chaque athlète s’il le souhaite de s’assurer individuellement. | SAISON 2019 - 2020 Organisationet règlement | |